Trente-neuvième Année — N° 152 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | VENDREDI 1er JUIN 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28 — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

M. DUPUY, *Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur et des Cultes*

M. DELCASSÉ *Ministre des Colonies*

M. POINCARÉ *Ministre des Finances*

M. MERCIER *Ministre de la Guerre*

M. VIGER *Ministre de l'Agriculture*

Nous donnerons demain les Portraits des six autres Ministres.

ROUBAIX, LE 31 MAI 1894

LE MINISTÈRE DUPUY

Paris, 30 mai. — Voici le ministère Dupuy définitivement sur pied, après une longue semaine d'efforts. Il n'est point inutile, à cette occasion, de se souvenir que M. Charles Dupuy, lors de la rentrée des Chambres, fit une déclaration très nette et très vive contre le socialisme. Or, à cette époque, le sentiment personnel de M. Dupuy était tempéré par ceux de ses collègues, tels que MM. Viette, Peytral et Terrier, appartenant au parti radical, c'est dire que l'attitude que M. Dupuy a prise contre le socialisme ne peut qu'être accentuée davantage par lui aujourd'hui qu'il se trouve à la tête d'un ministère homogène.

Dès ses débuts, le ministère aura à discuter la proposition de loi sur l'amnistie et à affronter quatre interpellations : celle sur le traité anglo-congolais, de M. Deloncle; celle sur l'affaire Turpin, de M. Le Hérissé; celle sur les incidents du Père-Lachaise, de M. Vaillant, et enfin celle sur la réforme des boissons, de M. Salis.

Une note officieuse

On communique à la presse cette note officieuse :

« M. Hanoteaux, ancien député, ministre plénipotentiaire et directeur des consulats, a fait connaître ce matin à M. Ch. Dupuy son acceptation du portefeuille des affaires étrangères, que M. Delcassé était allé lui offrir au nom du président du conseil.

» A la suite de cette acceptation, les ministres se sont réunis à l'Elysée. Les décrets portant composition du nouveau cabinet paraîtront demain matin au *Journal officiel*.

» Les ministres se réuniront demain à l'Elysée pour arrêter le sens de la déclaration qu'ils soumettront aux Chambres. »

Les nouveaux ministres

Quatre membres seulement du nouveau cabinet n'ont jamais été ministres, ce sont : MM. Hanoteaux, Georges Leygues, Barthou et Lourties.

M. Hanoteaux, ancien député de l'Aisne, actuellement directeur des affaires consulaires et commerciales, fut un des deux délégués français à la conférence de Bruxelles relative à la délimitation du Congo belge.

M. Georges Leygues, 37 ans, député de Lot-et-Garonne depuis 1889, inscrit au barreau de Villeneuve-sur-Lot, fut un des agents les plus actifs de M. Constans dans les couloirs du Parlement, alors que celui-ci n'avait pas perdu tout espoir de ressaisir le pouvoir.

M. Barthou, 32 ans, encore un jeune, encore un avocat, l'aigle du barreau d'Oloron, député depuis cinq ans, déjà passé dans les rangs ministériels où il s'est aussitôt enrôlé pour un travailleur en même temps qu'un garçon aimable, ami de tout le monde. Il a ça de commun avec son collègue M. Leygues.

M. Lourties, sénateur des Landes, ancien député, 59 ans environ ; passe pour un bon vivant : a un faible pour les questions militaires, sur lesquelles il parle volontiers.

Les auxiliaires

Les nouveaux ministres organisent leur cabinet.

M. Dupuy prend pour chef de cabinet son frère, M. Adrien Dupuy.

M. Barthou fait venir dans le même but son frère qui est chef de cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône.

M. Revail devient chef de cabinet du ministre des affaires étrangères.

M. Becq est nommé chef de cabinet de M. Delcassé aux colonies.

M. Bernard est nommé chef de cabinet du ministre des finances.

La déclaration

En ce moment même M. Charles Dupuy travaille à la déclaration ministérielle qu'il doit lire demain à la Chambre et que M. Guérin, garde des sceaux, lira au Sénat.

La déclaration ministérielle portera entre autres choses sur deux sujets intéressants : la question budgétaire et la question intérieure.

Nous avons laissé entrevoir ce que le nouveau cabinet dira au point de vue budgétaire; il est probable, en effet, que la déclaration reflétera la pensée de M. Poincaré dont nous analysions, hier, en dernière heure, les intentions.

Quant à la question extérieure, bien que le sujet soit délicat par lui-même, certaines indiscrétions nous permettent de croire qu'elle sera très ferme et qu'elle reprendra en un langage de circonstance, les réserves faites récemment par M. Casimir Périer à propos du traité anglo-congolais auprès de diverses puissances, en même temps qu'elle donnera l'assurance que, sur les autres questions pendantes, le Cabinet entend ne rien abandonner des intérêts de la France.

Nous croyons pouvoir dire que cette partie de la déclaration est attendue avec une certaine impatience dans certains milieux étrangers.

Au point de vue de la question religieuse, M. Dupuy s'inspirera du langage tenu par M. Casimir Périer.

Enfin, nous avons, avec raison, reproduit hier quelques fragments de la déclaration ministérielle lue par M. Dupuy en novembre 1893, car la déclaration de demain ne sera ni moins ferme ni moins nette en ce qui touche le socialisme.

La présidence de la Chambre

On avait annoncé que M. Bourgeois serait candidat. Il vient de déclarer dans les couloirs qu'il ne voulait pas se présenter afin de ne pas enlever de voix à M. Brisson. C'est, de la sorte, ce dernier qui va être le candidat de tous les radicaux et des socialistes.

Les modérés de leur côté entendent porter M. Casimir Périer, bien que celui-ci ne veuille pas faire acte de candidat et déclare ne vouloir que se tenir à la disposition de ses collègues.

La bataille sera évidemment chaude puisqu'elle va mettre en présence deux politiques et que les radicaux prétendent se venger de la conardise (sic) de leurs chefs et prouver qu'ils sont la majorité à la Chambre.

Quant à la date de l'élection, on ne sait encore si elle aura lieu demain ou samedi.

Un vice-président

La nomination de M. Félix Faure au portefeuille de la marine rend vacant un poste de vice-président. On lance pour le remplacer le nom de M. Burdeau, mais les modérés réclament et veulent que le nouveau vice-président soit choisi parmi eux. Ils n'ont pas encore arrêté leur choix.

A la Commission du budget

Les bureaux se réuniront samedi pour remplacer trois commissaires et non des moins importants, qui font partie du nouveau ministère. Ce sont MM. Poincaré, Georges Leygues et Félix Faure. Ce sont les bureaux du mois dernier qui devront nommer leur remplaçant. On sait que M. Poincaré était rapporteur général. La commission une fois complétée aura à le remplacer. Les candidats sont MM. Cavaignac, Jules Roche, Delunsnettand et Deloncle. Ces deux derniers sont favorables au ministère.

L'AFFAIRE TURPIN

Paris, 30 mai. — L'affaire Turpin continue à produire à Paris, non seulement dans les cercles politiques, mais encore dans l'opinion, une émotion des plus vives.

Le passé de Turpin

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Turpin, gracié le 11 avril 1893, le fut par M. Guérin, ministre de la justice d'alors et ministre encore aujourd'hui par une coïncidence véritablement remarquable.

Cette mesure de clémence amena une interpellation au Sénat de M. Magnier. M. Guérin répondit que Turpin avait accompli 21 mois de détention, c'est-à-dire près de la moitié de sa peine; il ajouta qu'on avait tenu compte de son attitude, lors de sa condamnation et de sa conduite en prison; il rappela en outre qu'une mesure gracieuse comme celle dont bénéficiait Turpin n'effaçait pas la condamnation prononcée et excluait toute idée de réhabilitation.

M. de Freycinet, qui intervint au débat, reconnut que Turpin avait fait des travaux intéressants, remarquables même, sur les substances explosibles.

A la Chambre, un débat sur cette question fut également soulevé par M. Argeliès.

Le général Loizillon, ministre de la guerre, couvrit le général Ladvocat et annonça qu'au 14 juillet le gouvernement donnerait à cet officier général un témoignage nouveau de sa confiance. Le général Ladvocat fut nommé grand officier de la Légion d'honneur.

Voici, pour compléter ces renseignements rétrospectifs, les principales étapes de la vie de l'inventeur :

Après avoir reçu le prix Monthyon pour son invention des couleurs inoffensives à l'usage des jouets d'enfants, Eugène Turpin inventa un premier explosif, la panclastite, dont il vendit le brevet à une société.

Vint ensuite la mélinite pour laquelle le gouvernement français lui remit la somme de 250.000 fr. et le fit chevalier de la Légion d'honneur.

Cette somme fut remise à Turpin qui conservait néanmoins la libre disposition de son invention, la mélinite nécessitant pour être utilisée dans l'artillerie un détonateur spécial dont il ne connaissait pas le dispositif.

On n'a pas oublié dans quelles circonstances il entreprit avec Triponé de vendre la mélinite à une maison anglaise et comment Triponé, grâce à la complicité d'employés d'une manufacture d'armes, put se procurer les dessins du détonateur, employé dans nos obus.

Turpin n'ayant pas retiré de ses essais avec la maison anglaise le profit sur lequel il comptait, dénonça Triponé et fut condamné à la prison avec ce dernier, puis gracié dans le courant de l'année dernière comme nous le disons plus haut.

C'est à sa sortie de prison, assure-t-on, que Turpin inventa le nouvel explosif qu'il aurait vendu à l'étranger.

Nouvelle interview de Turpin

Le rédacteur de la *Patrie*, auteur du récit d'hier sur Turpin, a revu ce dernier hier soir à Bruxelles, à l'*Hôtel du Grand Monarque*.

« D'ja cinquante journalistes de France ou de l'étranger étaient venus frapper à sa porte. Des télégrammes nombreux lui arrivaient. On le demandait au téléphone: il avait dû quitter l'*Hôtel du Grand Monarque*, véritablement assiégé, et dont il avait fallu fermer la grande-porte bien plus tôt qu'à l'ordinaire.

» D'ailleurs, Turpin n'avait voulu recevoir personne, n'avait consenti à aucune nouvelle explication. Il sera aujourd'hui absent de Bruxelles; il s'étonne naïvement des appréciations diverses émises sur son compte et dont les échos déjà lui parviennent. »

Notre confrère expose ensuite une foule de considérations, de justifications, d'excuses qu'invoque Turpin qui a considéré rester dans son droit en cédant le prix de son travail de sa pensée, même à un gouvernement étranger. Cet exposé, plus que hardi, nous dispense de reproduire plus longuement l'entretien.

Lettre de Turpin à M. de Ramel

Voici une lettre adressée de Bruxelles par Turpin à M. de Ramel, après que celui-ci lui eut transmis la réponse de M. Casimir Périer. Cette lettre tendrait à confirmer malheureusement que Turpin n'a que trop fait ce qu'il a si longtemps hésité à faire :

« Bruxelles, le 20 mai 1894.

» Monsieur,

» J'ai tardé à vous accuser réception de vos lettres, parce que je voulais attendre quelques jours, afin de savoir si M. Casimir-Périer donnerait suite à vos démarches ; je vous prie donc de m'excuser de ce retard.

» La réponse de M. Casimir Périer qui m'est communiquée par M. Cardon et qui a pour prétexte la lettre que j'ai adressée le 20 avril à M. le général Deloye ne laissant plus aucun doute au sujet des intentions du gouvernement à mon égard, je considère les négociations comme entièrement terminées.

» Je vous remercie, en mon nom et au nom de la France, de vos démarches patriotiques; mais comme il m'est impossible de patienter plus longtemps, mes ressources pécuniaires, mes moyens d'action et mes espérances étant épuisés, je reprends, à dater de ce jour, mon entière liberté d'action et je me considère entièrement dégagé moralement, seul lien qui me retenait de toute responsabilité envers le pays et mes concitoyens.

» Le prétexte que le général Mercier a pris pour opposer une fin de non-recevoir à vos patriotiques démarches aussi bien que l'insulte qu'il me fit gratuitement en me renvoyant le 26 décembre dernier les deux volumes de mon ouvrage sur l'Ouest ne reposent sur aucun fondement, surtout pour trancher une question d'Etat et de défense nationale.

» Il est impossible de ne pas considérer comme une violente provocation le renvoi des deux livres qui me fut fait, et comme étant la marque d'une haine profonde de l'administration pour les services que j'ai rendus, puisque jamais je n'ai parlé ni entendu parler du général Mercier.

» Quant à ma lettre au général Deloye, elle était toute de conciliation dans l'intérêt de la France, et j'avais étouffé de bonne foi tous les ressentiments que je puis avoir contre les agissements de ce général auquel, en raison de ses fonctions, j'avais communiqué diverses inventions en dehors de la mélinite, coloration des fumées sur sa demande, fusées de mer pour le tir rasant, etc.

» Je fais parvenir à M. Cardon le brouillon de cette lettre dont quelques phrases ont été changées en la recopiant, mais dont le sens et le but patriotique restent les mêmes.

» Pour ma justification, je me réserve de publier les lettres relatives à ces dernières démarches.

» Veuillez agréer, monsieur, toute ma reconnaissance et recevoir l'expression de mes sentiments respectueux et distingués. Eugène Turpin.

» *A Monsieur de Ramel, député.* »

Rôle de M. Georges Bois

M. Georges Bois avait été, d'après Turpin, un intermédiaire avec l'Elysée. Jusqu'ici, son rôle n'avait pas été nettement établi. Le général Borius avait déclaré ne l'avoir jamais vu. Voici les explications fournies aujourd'hui par M. Bois lui-même :

» D'abord, dit-il, je n'ai aucune relation personnelle et directe avec M. Carnot; mais je suis étroitement lié avec un homme qui est un familier de l'Elysée et y exerce une grande influence.

» C'est par les soins de cet ami — je ne veux pas vous dire son nom — que j'eus avec Turpin une première entrevue dans le courant de janvier. C'était, je précise, au *Café de la Presse*.

» Je fus « empoigné » par l'entraînante lucidité de cet homme, je l'entends encore nous disant avec une chaleur qui me frappa : « Qu'on me donne quelques bateaux marchands et je me fais fort de raser les côtes d'Angleterre jusqu'à n'y pas laisser un brin d'herbe.

» On redoutait à ce moment une action combinée de l'Angleterre et de l'Italie. Mon parti fut pris. Je résolus de mettre en œuvre tous les moyens dont je pouvais disposer pour conserver à mon pays l'inventeur et son secret ».

Les négociations commencèrent le 6 février 1894. M. Turpin écrit de Rosendael (Nord) à M. Bois une lettre lui disant de s'aboucher avec son ami, M. Cardane, du *Figaro*. Dans cette lettre, il exprimait une grande confiance en M. Carnot. Mais la démarche proposée par M. Bois lui semblait très délicate. M. Bois ajoute :

» On m'opposa alors à l'Elysée des difficultés d'étiquette. M. Carnot ne pouvait pas recevoir Turpin : mais le général Borius était prêt à me recevoir si Turpin voulait me confier ses notes; je les remettrais sous pli cacheté au général.

» Je savais combien Turpin était ombrageux, de lui demander à l'Elysée si on me remettrait un reçu. On me répondit que, sous Grévy, l'Elysée donnait des reçus, mais non sous M. Carnot.

» En présence des méfiances des uns et des hésitations des autres, je renonçai à mon projet, et j'y renonçai si bien que j'étais dernièrement à Bruxelles et que j'ai évité de rencontrer Turpin. »

Les pourparlers avec l'Allemagne

La *Liberté* dit :

« D'après les renseignements que nous recevons de bonne source de Bruxelles, M. Turpin était depuis quelque temps en pourparlers avec une Société belge qui allait prendre des brevets et exploiter l'invention.

» Les statuts étaient élaborés lorsque, il y a quelques jours, le ministre d'Allemagne à Bruxelles fit demander à M. Turpin s'il consentirait à s'entretenir avec un agent du gouvernement allemand.

» M. Turpin ayant répondu affirmativement, deux jours plus tard arrivait à Bruxelles un officier de l'état-major allemand muni de pleins pouvoirs. »

Le pacte avec l'Allemagne

Nous trouvons, dans le *Journal*, ces détails sur la façon même dont Turpin a vendu son secret à l'Allemagne :

« Le samedi 19 mai, il recevait de M. de Ramel la dernière réponse à ses offres : le refus allier de M. Casimir Périer.

» Le lendemain, dimanche, 20 mai, à neuf heures du matin, Turpin, affolé, télégraphiait à Berlin.

» Car c'est à l'Allemagne, hélas! qu'il a vendu son invention.

Le lundi 21, à midi, arrivaient, à Bruxelles, le général directeur de l'artillerie au ministère de la guerre allemand et un aide de camp de l'empereur.

» L'ambassadeur allemand envoyait chercher Turpin à son hôtel... et, deux heures après, les contrats étaient signés, l'argent était versé, et les officiers allemands repartaient pour Berlin.

» N'est-elle pas navrante, cette hâte de nos ennemis, en face de l'indifférence coupable de nos gouvernants ?

» Ce n'est pas tout.

» Jusqu'au dernier moment, Turpin hésitait. Sa main tremblait pour signer le traité !

» Mais les officiers allemands causèrent longuement avec lui. Ils connaissaient son histoire et ses souffrances aussi bien que lui-même. Ils le plaignirent avec adresse, mettant en parallèle la conduite du gouvernement français et la grandeur d'âme de leur souverain...

» Un instant, ils parlèrent allemand entre eux. Turpin, qui est très soupçonneux, leur demanda ce qu'ils disaient.

» Eh ! répondirent-ils, nous disions que c'était pitié de songer que le gouvernement français a voulu faire passer pour fou un esprit aussi lucide que le vôtre, qui vient, en quelques instants de nous démontrer d'une façon si lumineuse une admirable découverte. »

» *Turpin signa !*

» Il a même pris l'engagement d'aller en personne diriger, avec des appointements princiers, la fabrication du nouveau matériel que nécessite son invention. »

La preuve du pacte

Sous ce titre, on lit dans la *Patrie* :

« Une personne qui fut l'amie dévouée de Turpin nous a raconté que l'inventeur était réduit à la misère, au moment de se vendre à l'Allemagne.

» Il est très exact que, vers le 15 mai, Turpin n'avait pas même cinquante francs dans sa poche, lui qui avait donné la mélinite à la France.

» Il paraît qu'aujourd'hui, hélas ! il a déposé dans une grande maison de banque de Bruxelles une somme très importante. »

Un pétard

La *Cocarde* publie une longue lettre qu'un ami de Turpin, qu'elle ne nomme pas, lui aurait adressée, d'après laquelle tout ce qui se raconte, depuis hier, ne serait qu'un pétard imaginé par Turpin pour ranimer l'attention sur lui, la veille de la constitution d'un ministère, et forcer ainsi la main du nouveau ministre de la guerre.

Turpin ne pouvait prévoir que le général Mercier serait maintenu : voici quelques extraits de cette correspondance :

« Il ne faut voir, croyez-le bien, dans toute cette affaire que la machination inhabile d'un savant, peu rompu aux stratagèmes des traqueurs, qui a voulu forcer la main à une administration routinière et prévenue.

» Si Turpin est hors de pair pour la fabrication des explosifs, sa maladresse dans la confection des pétards n'a pas d'égale.

» Elle ne l'empêche pas d'ailleurs d'être un parfait honnête homme et un ardent patriote.

» La sentence qui le frappa pour son livre « Comment on a vendu la mélinite » ne put l'atteindre dans sa réputation.

» Ce pamphlet qui fut une bien piètre machine de guerre n'eut de conséquences désastreuses que pour lui.

» Aujourd'hui encore, le bélier dont il veut abattre le rempart d'hostile indifférence des bureaux de la guerre menace de le blesser cruellement. Cette fois c'est son honneur qui est menacé.

» Il sortira intact de cette épreuve, n'en doutez pas, mais encore une fois la calomnie et l'outrage auront été déversés sur lui, à flots.

» J'ai peine à le dire, mais c'est Turpin lui-même qui est l'inspirateur de l'article de la *Patrie*. Il espérait, en soulevant un gros scandale, ramener l'attention sur sa découverte.

» Le moment choisi l'indique assez. Vous remarquerez qu'il a attendu une crise ministérielle. Il comptait évidemment que le successeur du général Mercier serait à la suite des pseudo-révélations de la *Patrie* contraint d'ordonner une enquête et de prescrire des essais qu'il réclamait instamment depuis de longs mois. »

L'impression à la Chambre

Paris, 30 mai. — On s'attend à ce que la question que doit déposer M. Le Hérissé au ministre de la guerre vienne au cours de la séance de demain ou au plus tard samedi.

L'impression à la Chambre n'est pas bonne pour le général Mercier en particulier. On trouve que le cabinet jouera un rôle dangereux s'il épouse par trop la doctrine du ministre de la guerre.

Les déclarations que ce dernier a faites à M. Le Hérissé ont produit la plus pénible impression.

M. de Ramel transformera la question en interpellation, si personne ne le fait, afin d'avoir une occasion d'expliquer son intervention dans cette affaire et de faire ses réserves.

Nous croyons que de la gauche partira une motion tendant à nommer une commission à l'effet d'étudier, si M. Turpin veut s'aboucher avec elle, l'invention dont il est l'auteur. Dans l'esprit des auteurs de la motion, Turpin n'aurait rien vendu à l'Allemagne ou à une autre puissance.

« Il faut, disait-on, le mettre en demeure de parler afin de savoir si c'est un impudent mystificateur. Mais nous ne devons pas être des mystifiés. »

L'impression à la Bourse

L'incident Turpin et l'interpellation annoncée à ce sujet enrayent les bonnes dispositions de notre marché et servent de prétexte à un léger mouvement de recul sur nos fonds.

Turpin à Bruxelles
La journée de mercredi

Bruxelles, 30 mai. — Il est impossible de joindre Turpin ; l'inventeur occupe, à l'Hôtel du Grand Monarque, la chambre 79 ; il s'est fait inscrire sous le nom de M. Schrembrock.

Depuis son installation à Bruxelles, Turpin a fait de nombreux voyages à Anvers.

Turpin est sorti ce matin, à la première heure, et n'a pas paru à l'hôtel de la journée.

Une nouvelle entrevue avec Turpin

Bruxelles, 30 mai. — Le *Soir*, de Bruxelles, publie une interview d'un de ses rédacteurs avec Turpin. Celui-ci a déclaré que des pourparlers pour la création d'une société industrielle pour l'exploitation de son invention ont commencé après la lettre de refus de M. Casimir Périer. Les statuts de cette société ont même été imprimés.

« Le gouvernement russe mettra sur chantier, l'année prochaine, trois nouveaux cuirassés pour la flotte de la mer Noire. »

A prix réduit. — L'inventeur Maxim et le tailleur Dowe. — Concours de cuirasses

Londres, 31 mai. — Enfoncé, le petit tailleur cuirassé ! M. Maxim, l'inventeur du canon de ce nom, a inventé une cuirasse beaucoup moins épaisse et plus légère que celle du tailleur Dowe, et tout aussi efficace.

M. Maxim vient bien communiquer son secret à deux officiers de Sa Majesté ; mais, en bon pince-sans-rire, il demande le paiement préalable de ses frais et déboursés, montant à 9 fr. 35.

Le petit tailleur allemand demande 5 millions !

Une nouvelle affaire Joniaux. — Décès suspect d'un fonctionnaire belge. — Présomptions d'empoisonnement.

Bruxelles, 31 mai. — Plusieurs journaux annoncent que des dénonciations viennent de parvenir au parquet d'Anvers au sujet d'une nouvelle affaire d'empoisonnement dont aurait été victime un fonctionnaire du gouvernement habitant cette ville et récemment décédé.

Le mobile du crime serait le bénéfice d'une police d'assurance prise sur la vie du défunt.

Bagarres à Sofia — La retraite de M. Stambouloff Prince et ministre — Les esprits surexcités

Sofia, 31 mai. — On assure d'une façon positive que M. Grékoff est chargé de constituer le nouveau ministère, mais qu'il y aurait mis la condition que l'ancien ministre Stoiloff et le banquier Queschoff acceptent des portefeuilles.

Dans l'après-midi, l'ancien ministre de la justice, M. Stoiloff a été appelé au palais ; il est resté longtemps auprès du prince.

On continue à chercher les motifs de la crise. Depuis un certain temps, dit-on, un conflit existait entre le prince et M. Stambouloff, qui se montrait trop autoritaire et empiétant sur les prérogatives royales.

Le prince a récemment été froissé, paraît-il, lors de l'échange des dépêches entre le sultan et M. Stambouloff, de n'avoir pas été consulté au sujet de ces dépêches.

Dernièrement aussi, M. Stambouloff porta atteinte à l'honneur de la femme du ministre de la guerre. Il n'y a pas eu de duel, mais la position de M. Stambouloff a été ébranlée dans l'armée, où tous les officiers se sont rangés du côté de M. Sawoff.

Le bruit court que M. Stambouloff quitterait la Bulgarie pour vivre à l'étranger.

Les partisans de M. Stambouloff avaient organisé, à six heures du soir, un meeting pour témoigner de leur mécontentement. Les adversaires de l'ex-premier ministre ayant voulu également manifester, des coups ont été échangés. On a tiré quelques coups de revolver. Il y a eu plusieurs blessés.

Finalement, le parti gouvernemental est resté maître de la place, devant le palais où se tenait le meeting.

Les partisans de M. Stambouloff se rendirent devant la maison de M. Stambouloff. Aux ovations de la foule, l'ex-ministre répondit par quelques discours.

La foule grossissant, essaya de se rendre processionnellement devant le palais, mais elle fut dispersée par la gendarmerie à cheval.

L'animation a été extrême dans les rues jusqu'à dix heures du soir.

La ville est illuminée à l'occasion de la fête du prince.

BOURSE DE PARIS DU 31 MAI

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de la b.	Cours de clôt.
100 75	3 0/0 ..	...	...	100 67	100 75	100 80
106 90	3 1/2 0/0 ..	...	...	106 87	106 87	106 85
3930 ..	Banq. de France	...	...	...	...	3975 ..
...	B. d'Escompte.	...	...	...	...	...
672 ..	Banq. de Paris.	...	...	672 ..	...	672 ..
960 ..	Crédit Foncier.	...	...	960	960	960
743	Créd. Lyonnais	...	...	743 ..	743 ..	743 ..
80 ..	Crédit Mobilier.	...	...	...	...	...
1455 ..	Lyon.....	...	...	1452	1455	1455 ..
1850	Nord.....	...	...	1855	1855	1855 ..
...	Panama.....	...	...	...	...	...
2875 ..	Suez.....	...	...	2866	2875	2875 ..
6437 50	Extérieure.....	...	...	6423 38	6435 24	6423 38
78 22	Italien	...	...	78 22	78 22	78 30
22 3/4	Portugais.....	...	...	22 1/16	22 1/16	22 3/16
98 1/8	Hongrois.....	...	...	98 1/8	98 3/32	98 7/32
514 37	Egypte.....	...	...	...	514 37	515 ..
24 37	Turc.....	...	...	24 30	24 43	24 52
638 42	Banq. Ottomane	...	...	638 42	638 42	638 68
412 25	Lots turcs	...	...	412 50	410 50	412 25
100 45	Russe consolidé	...	...	100 50	100 67	100 65
89 10	Russe nouveau.	...	...	...	89 21	89 10
68 45	Russe Orient...	...	...	68 50	68 50	68 85
703 ..	Autrichiens.....	...	...	...	...	701 ..
230 ..	Lombards.....	...	...	230 ..	232 ..	230 ..
103 ..	Nord Espagne.	...	...	103 ..	103 ..	103 ..
148 ..	Saragosse....	...	...	...	148 ..	147 ..
532 ..	Méridionaux....	...	...	...	532 ..	535 ..
358 75	Rio-Tinto.....	...	...	358 62	355 63	358 12
113 75	Tharsis.....	...	...	...	113 12	113 25
153 62	Alpines.....	...	...	...	153 50	153 12
...	Cables.....	...	...	...	...	111 ..
503 ..	Impérial.....	...	...	...	...	503 ..
...	Dynamite.....	...	...	...	...	...
63 ..	Mobilier espag.	...	...	63 ..	63 ..	63 ..
436 87	Tabacs turcs...	...	...	435 ..	...	434 25
500 ..	Rouballx-T. 1891	...	...	...	...	500 ..
...	Franc. d'Autriche	...	...	...	...	...
...	3 0/0 nouveau.	...	...	...	...	...
...	Métaux.....	...	...	...	...	...
...	Consolidés.....	...	...	...	...	...
...	Russe 1880.....	...	...	...	...	...
...	Gaz.....	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi.....	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.).	...	...	...	...	...
...	Orléans.....	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais.....	...	...	...	...	...
...	Autriche or....	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0.....	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens.	...	...	...	...	...
...	Lille 1860.....	...	...	...	...	...
...	Lille 1865.....	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon..	...	...	...	...	...
...	" de Roubaix.	...	...	...	...	...
...	" de Lille (act)	...	...	...	...	...
...	Rives.....	...	...	...	...	...
...	Téléphone.....	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0..	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.).	...	...	...	...	...
...	Cacérès.....	...	...	...	...	...
...	Asturies.....	...	...	...	...	...
...	Foncières 1863.	...	...	...	...	...
...	Vente Foncière.	...	...	...	...	...
...	Cacérès (act.).	...	...	...	...	...
...	Est (oblig.) ...	...	...	...	...	...
...	Midi (oblig.)..	...	...	...	...	...
...	Rébaud.....	...	...	...	...	...
...	Picardie.....	...	...	...	...	...
...	Nord-Est.....	...	...	...	...	...
...	Ouest 82	...	...	...	...	...
...	Orléans (oblig).	...	...	...	...	...
...	L. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale.....	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 31 MAI

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 400	...	114 ..	Bains Iillois	...	500 ..
» 90, r. 500	...	504 ..	Union lin. N.	...	410 ..
» 68, r. 500	...	513 ..	Gaz de Wazem	...	513 ..
» 77, r. 500	...	507 ..	Ch. d. fer Econ.	...	520 ..
» 84, r. 400	...	404 ..	Denain Anzin.	...	312 50
» 84, 1/4...	...	106 ..	Cambrésis....	...	310 ..
» 87, r. 400	...	405 ..	CHARBONNAGES		
» 93, r. 500	...	505 ..	Aniche, 12e....	...	3505 ..
Roub.-T. 1860	...	45 25	Anzin, 100e d.	4200 ..	4300 ..
Roubaix. 1893	...	500 ..	Blanzy.....	...	1030 ..
Amiens.....	...	421 25	Bruay.....	...	1375 ..
Dép. du Nord	...	408 25	Bully-Gren., 6e	2575 ..	2575 ..
Tourcoing 1878	...	505 ..	Campagnac...	...	743 ..
Armentiér. 86	...	504 ..	Carvin.....	4315 25	4315 ..
Donai, libérée	...	504 ..	Courrières, 10e	4200 ..	4200 ..
Valenciennes.	...	501 ..	Crespin.....	140 ..	140 ..
Verley, Decr..	...	1240 ..	Douchy.....	3115 ..	3100 ..
Ch. Platel et Cie	...	500 ..	Dourges.....	...	6600 ..
Crédit d. Nord	...	505 ..	Drocourt, 1/4 s.	...	2305 ..
H. Devilder...	...	1140 ..	Escarpelle.....	...	2460 ..
Banq. r. Nord	...	500 ..	Epinac.....	...	600 ..
Ch. Esc. Roub.	...	...	Ferfay.....	...	475 ..
Gaz de Wazem	...	513 ..	Albi.....	...	890 ..
Le Nord, ass.	...	2800 ..	Lens.....	...	2605 ..
Union g. Nord	...	455 ..	Lens (400e).....	...	345 ..
St-Sauv. Arras	...	260 ..	Liévin.....	...	9500 ..
Un. lin. Nord	...	140 ..	Marles 30 0/0.	...	13050 ..
Constr. Anzin	...	...	Marles 70 0/0.	...	46350 ..
Ciments franç	...	370 ..	Meurchin.....	4660 ..	4800 ..
Estrée-Blanch	...	250 ..	Ostricourt.....	498 ..	499 ..
Tramw. Nord	...	40 ..	Sincey-le-R....	...	3 75
L. Allart, t. p.	...	560 ..	Thivencelles..	...	100 ..
Bat. à hélice.	...	500 ..	Vicoigne et N.	...	15475 ..
Chem Econom	...	320 ..	OBLIGATIONS		
Brouta et Cie	...	617 50	Bethune 1877.	455 ..	456 25
C. Liquid R.-T.	...	...	Drocourt 1885.	...	520 ..
Eaux Dunkerq	...	500 ..	Marles 1893....	...	510 ..
Tréfilerie.....	...	1060 ..	Liévin 1885....	...	505 ..
Biache-St-V..	...	3900 ..			
Denain Anzin.	...	425 ..			
Usin Villerupt	...	450 ..			

Marchés de Lille du 31 mai 1894

SUCRES. — Raffinés n° 4, cote officielle, 168 50 à ... ... ; 88 degrés, cote com., 30 50 à .. ... ; n° 3, cote com., ...

HUILES. — Huile épurée pour quinquet .. fr. l'hectolitre, huile de colza .. fr.

ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible offert 31 50 à ... ... demandé .. .. à ... ...

Cours de clôture au comptant du 31 mai

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
100 65 ./.	3 0/0	100 85 ./.
... ./.	./.	... ./.